

Type de produit : Peinture murale à dispersion écologique sans dioxyde de titane, blanche, pour l'intérieur.

Utilisation : Peinture à appliquer sur des supports minéraux et organiques (papier peint, plâtre, argile, béton, brique silico-calcaire, plaque de plâtre, etc.) Convient à toutes les surfaces intérieures.

Caractéristiques techniques :

- Choix écologique cohérent des matières premières.
- Pores ouverts (valeur $sd < 0,02 \text{ m}$).
- Peu de gouttes et d'éclaboussures pendant l'application.
- Classé comme produit « à très faibles émissions » selon le schéma d'évaluation AgBB.
- Détails conformes à la norme DIN EN 13300 (en fonction du rendement, du support et de la méthode de revêtement).

Pouvoir couvrant :	Degré de brillance :	Abrasion :
(Rapport de contrastes) Classe 2	(Angle de 85°) Mat	Classe 3 (lavable selon DIN 53778)

Composition : Eau, charges minérales, Replebin®, silicates, cellulose, tensioactifs à base d'huile de colza et de ricin.
Déclaration complète actuelle sur www.auro.de/fr.

Teinte : Blanche, non jaunissante. Peut être teintée avec les pigments de couleur AURO No. 330*. Utiliser les couleurs préparées en une seule étape de travail.

Méthode d'application : Pinceau, rouleau. Pulvérisation Airless (testé avec Wagner SF 23 Plus) pression de réglage : 250 bar, pression de pulvérisation : 200 bar, taille de la buse de pulvérisation : 419 (Trade Tip 3), pistolet : AG 08.

Temps de séchage avec 20 °C/Humidité de l'air relative de 65 % :

- Recouvrable après 4 - 6 heures.
- Application de la cire à lasurer AURO No. 370-00 possible après 48 heures. Entièrement sèche et résistante après 28 jours.
- Un taux d'humidité élevé et des températures basses prolongent les temps de séchage.
- Prévoir une ventilation suffisamment tempérée pendant la période de séchage.

Densité : 1,50 g/ml

Diluant : prêt à l'emploi. Peut être dilué avec max. 10% d'eau.

Consommation : Environ 0,10 à 0,14 l/m² par couche, selon le type de support, le mode d'application et la qualité de la surface. Déterminer le taux d'application exact avec une couche d'essai.

Nettoyage des outils : Retirer les résidus de produit sur les brosses ou les rouleaux immédiatement après utilisation et laver soigneusement à l'eau. Si nécessaire, ajouter le savon végétal AURO No. 411*.

Conservation : Dans le récipient d'origine, fermé hermétiquement, à 18 °C : 24 mois.

Stockage : Tenir hors de portée des enfants. Stocker au frais, à l'abri du gel et au sec dans un récipient hermétiquement fermé.

Emballage : Polypropylène

Traitement des déchets : Résidus liquides : code EWC 080120, désignation : Peintures. Seuls les conteneurs complètement vidés contenant des résidus de produits séchés peuvent être retournés pour recyclage.

ATTENTION :

Respecter les mesures de protection habituelles, c'est-à-dire protection de la peau, ventilation adéquate. En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Ne pas inhaler les particules de pulvérisation. Pour des informations sur la manipulation sûre du produit, pour l'étiquetage du produit et pour la réglementation des marchandises dangereuses, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité actuelle et à l'étiquette du produit. Pas de produit dangereux. Code GIS : M-DF01 peintures de dispersion, sans solvant. Valeur COV UE selon 2004/42/CE II A (aWb) : 30 g/l (2010). **Valeur COV du produit : < 1 g/l.**

Conseils techniques d'application

AURO Peinture murale, sans dioxyde de titane N° 321-20

1. SUPPORT

1.1 Supports appropriés

Papier peint, plâtre, béton, pierre calcaire, maçonnerie, terre cuite, plaques de plâtre, anciens enduits adaptés (dispersions, peintures à la chaux, peintures aux silicates). Effectuer un essai de peinture pour établir la compatibilité avant l'application sur des tissus en fibre de verre, des textiles, du vinyle et des revêtements muraux structurés.

1.2 Conditions préalables générales

Le support doit être sec, propre, ferme, chimiquement neutre à légèrement alcalin, capable de supporter la peinture, adhérent, exempt d'huile, de graisse, de substances suintantes ou de taches.

2. APPLICATION DES COUCHES

2.1 Préparation des couches

- Brosser les particules qui s'effritent. Les substances farineuses et abrasives doivent être éliminées par broissage.
- Tester la neutralité du support, le retirer si nécessaire.
- Retirer la peau de frittage par ponçage. Nettoyer les poussières.
- Remplir les trous et les fissures avec l'enduit mural AURO No. 329* et poncer, éliminer les bavures.
- Recoller soigneusement les joints de papier peint ; éliminer les résidus de calcaire.
- Enlever complètement les revêtements qui adhèrent mal, qui se décollent, ainsi que les anciens revêtements qui ont une mauvaise capacité d'absorption ou ne sont pas compatibles avec une finition de peinture.

2.2 Traitement de base

Les supports intacts, uniformes et peu absorbants peuvent être traités avec la peinture murale AURO No. 321-20, sans dioxyde de titane diluée avec max. 10% d'eau. - Les surfaces fortement ou irrégulièrement absorbantes sont traitées avec le primaire AURO No. 301*, dilué avec de l'eau dans un rapport de 1:1. - Traiter les supports non absorbants, ainsi que les anciens revêtements adhérents et stables avec la couche d'accrochage AURO N° 505* ou 506*.

2.3 Traitement intermédiaire

- Appliquer uniformément à la brosse, au rouleau ou au pistolet (airless).
- Peut être dilué avec jusqu'à max. 10 % d'eau, selon le support et la méthode d'application.
- Pour une décoration colorée, le produit peut être teinté avec les pigments pour peinture AURO No. 330*.
- En cas de forte coloration, il est recommandé de teinter le produit en usine.
- Faire une peinture teintée avec les pigments pour peinture AURO No. 330* diminue la résistance à l'abrasion.
- Il est recommandé de faire un essai représentatif pour déterminer l'effet et l'aspect réel de la couleur.

2.4 Traitement final

Procédez comme décrit en 2.3, ajouter jusqu'à max. 10 % d'eau si nécessaire. Le traitement final n'est pas nécessaire si le traitement intermédiaire produit déjà le résultat souhaité.

3. TRAITEMENTS ULTÉRIEURS

Un traitement ultérieur décoratif est possible avec les lasures végétales AURO No. 360*, les cires pour lasures murales No. 370* ou le liant Colour wash No. 379* avec l'ajout de pigments.

4. REMARQUES

- Avant l'application, vérifier l'adhérence et la compatibilité du support.
- Eviter l'exposition directe au soleil, à l'humidité et à la saleté pendant l'application.
- Mélanger les produits portant des numéros de lots différents avant l'application afin de compenser les différences dues aux lots.
- Température du processus au moins 10 °C, max. 30 °C, max. 85% d'humidité relative, optimale 20-23 °C, 40-65% d'humidité relative.
- Bien mélanger avant l'application.
- Protéger les surfaces environnantes, éliminer immédiatement les taches et les éclaboussures avec de l'eau et le savon végétal AURO No. 411*.
- Laisser les nouveaux enduits et les murs en briques calcaires non traités pendant au moins 6 semaines ; neutraliser si nécessaire.
- Des surfaces légèrement troubles peuvent se former, selon les conditions de l'objet (p. ex. grandes surfaces exposées à une lumière intense). Par conséquent, évitez le séchage partiel et travaillez rapidement humide sur humide.
- Vérifiez et entretenez régulièrement les surfaces pour une protection optimale et permanente et réparez immédiatement les zones endommagées.
- Respectez les règles de l'art en matière de planification et de revêtement (réglementations et procédures applicables).
- Tous les travaux de revêtement doivent être adaptés à l'objet donné et à son utilisation.

*Voir fiches techniques correspondantes.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Mise à jour : 09.2021